

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 21 MARS 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	32

N° 16-DCM-DGS-030

L'AN DEUX MILLE SEIZE & LE VINGT ET UN MARS à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 Mars 2016

OBJET DE LA DELIBERATION : EXAMEN ET ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS POUR 2016

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Magali VINCENT – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Stéphane BELTRA – Christelle DEHAYE

ABSENT : Bernard PEZERY

POUVOIRS : Bérénice BONNAL à Céline PRATI-AIGUIER
Frédéric FIORE à Yves PARENT
Jennifer DELI à Nicole VACCA

SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VINCENT

=====

M. Le Maire donne lecture de l'exposé suivant :

Le Projet de Budget Primitif pour l'exercice 2016 de notre Budget Principal s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	9 510 028,57	9 510 028,57
Section de fonctionnement	18 750 717,01	18 750 717,01
Total	28 260 745,58	28 260 745,58

Les Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 14 535 000 €.

- Les Charges à caractère général (011) sont fixées à 3 900 000 €. Nos efforts d'économies et de gestion seront poursuivis et aucune nouvelle charge n'est prévue.
- Les charges de personnel (012) sont fixées à 8 450 000 €. Notre objectif de stabilisation est maintenu.
- Les autres charges de gestion courante (65) s'établissent à 1 350 000 €, calées sur le compte administratif 2015.
- 270 000 € ont été prévus au chapitre 014. Il s'agit notamment des reversements de fiscalité à l'Office du tourisme et au Conseil Départemental (taxe de séjour) ainsi que des crédits pour le prélèvement au titre de la loi SRU. Nous ne devrions cependant pas subir de prélèvement en 2016 compte tenu des investissements réalisés en 2014 en faveur du logement social.
- Les charges financières (chapitre 66) sont en diminution sous le double effet de la réduction de la dette et de la baisse des taux. 400 000 € ont été prévus.
Concernant notre prêt structuré sur la livre britannique, son taux peut être soumis à une vive augmentation si l'écart entre le swap GBP 10 ans et le swap EUR 10 ans passe en dessous de -0,10%. Cet écart se maintient autour de 0,80% début mars 2016.
- 165 000 € de crédits ont été prévus pour des charges exceptionnelles (chapitre 67).
- Les dotations aux amortissements s'élèvent à 1 310 000 € et le virement à la section d'investissement à 2 905 717,01 €.

La section de fonctionnement est décomposée comme suit en dépenses :

Fonctionnement	Dépenses
011 : Charges à caractère général	3 900 000,00
012 : Charges de personnel	8 450 000,00
014 : Atténuation de produits	270 000,00
65 : Autres charges de gestion courante	1 350 000,00
66 : Charges financières	400 000,00
67 : Charges exceptionnelles	165 000,00
023 : Virement à la section d'investissement	2 905 717,01
042 : Opérations d'ordre entre sections	1 310 000,00
Total :	18 750 717,01

Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 15 550 978 € auxquelles il convient de rajouter le résultat reporté de 2015 d'un montant 2 999 739,01 € et des opérations d'ordre pour 200 000 € (dont travaux en régie).

- Les produits des services (70) sont prévus à hauteur de 1 000 000 €. Ce poste a été revu à la baisse pour tenir compte de l'arrêt de la mise à disposition de 2 agents à TPM, ainsi que du réajustement du personnel refacturé aux budgets annexes.

- Les impôts et taxes (73) s'élèveront à 11 788 978 €. L'attribution de compensation versée par TPM est en diminution pour tenir compte de l'évolution du coût du traitement des ordures ménagères et du transfert de la gestion du bas de quai. Son montant est fixé à 160 000 €. Concernant les taxes, la progression des bases a été estimée à +1,5% et les taux ne seront pas augmentés. Compte tenu de la suppression de la ½ part pour parent isolé en 2015 et du retrait de ce dispositif en 2016, les bases notifiées en mars seront surévaluées et les bases définitives ne seront connues qu'en novembre 2016.
- Les dotations et participations (74) sont en diminution avec un produit estimé de 2 405 000€.
La dotation forfaitaire subira un nouveau prélèvement pour le redressement des finances publiques d'environ 330 000 € en 2016.

La section de fonctionnement est décomposée comme suit en recettes :

Fonctionnement	Recettes
70 : Produits des services et des domaines	1 000 000,00
73 : Impôts et taxes	11 788 978,00
74 : Dotations et participations	2 405 000,00
75 : Autres produits de gestion courante	95 000,00
76 : Produits financiers	2 000,00
78 : Reprises provisions	10 000,00
013 : Atténuation de charges	250 000,00
042 : Opérations d'ordre	200 000,00
R 002 : Résultat reporté	2 999 739,01
Total :	18 750 717,01

Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 6 974 736,52 €. 2 135 292,05 € sont également inscrits en restes à réaliser et 140 000 € sont prévus pour des travaux en régie.

Les principales opérations concernent :

- L'achèvement du Cœur de Ville
- Le chemin de l'Artaude
- Le Pas des Gardéens
- Le chemin de la Cibonne
- Des réfections de voiries dans l'ensemble de nos quartiers
- La reconstruction du CTM
- Le centre culturel Jean Jaurès
- La mise en accessibilité et l'entretien des bâtiments communaux
- La vidéo-protection
- Des acquisitions foncières

La section d'investissement est décomposée comme suit en dépenses :

Investissement	Dépenses
20 : Immobilisations incorporelles	760 000,00
204 : Subventions d'équipement versées	200 000,00
21 : Immobilisations corporelles	4 753 736,52
23 : Immobilisations en cours	300 000,00
10 : Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00
16 : Emprunts et dettes assimilées	950 000,00
26 : Participations et créances rattachées	1 000,00
040 : Opérations d'ordre	200 000,00
041 : Opérations patrimoniales	200 000,00
Restes à réaliser	2 135 292,05
Total :	9 510 028,57

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissements se décomposent ainsi :

Investissement	Recettes
13 : Subventions d'investissement	200 000,00
16 : Emprunts et dettes assimilées	-
10 : Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00
27 : Autres immobilisations financières	12 456,00
024 : Produits des cessions d'immobilisations	1 500 000,00
021 : Virement de la section de fonctionnement	2 905 717,01
040 : Opérations d'ordre entre sections	1 310 000,00
041 : Opérations patrimoniales	200 000,00
R001 : Solde d'exécution reporté	2 594 118,18
Restes à réaliser N-1	587 737,38
Total :	9 510 028,57

LES BUDGETS ANNEXES :

Budget de l'eau :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	342 846,19	342 846,19
Section de fonctionnement	210 951,95	210 951,95
Total	553 798,14	553 798,14

En investissement, des crédits ont été inscrits pour l'alimentation en eau potable de l'Artaude, pour l'avenue de la 1^{ère} DFL et pour divers nouveaux branchements.

Budget de la régie des transports :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	189 775,15	189 775,15
Section de fonctionnement	151 404,10	151 404,10
Total	341 179,25	341 179,25

Des crédits sont inscrits pour l'acquisition d'un nouveau bus.

Budget des pompes funèbres :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	694,40	694,40
Section de fonctionnement	10 508,65	10 508,65
Total	11 203,05	11 203,05

Des études seront menées pour l'aménagement de nouveaux caveaux.

Il est proposé au Conseil Municipal,

VU le Débat d'Orienta

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 15 mars 2016

- **De se prononcer pour l'adoption des Budgets Primitifs 2016 équilibrés en dépenses et en recettes, tels que résumés ci-dessus et annexés à la présente**

- Budget Principal : Adopté à la **MAJORITÉ**

25 voix POUR

6 voix CONTRE (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI)

1 ABSTENTION (Christelle DEHAYE)

- Budget Annexe du service de distribution d'eau potable : Adopté à la **MAJORITÉ**

25 voix POUR

6 voix CONTRE (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI)

1 ABSTENTION (Christelle DEHAYE)

- Budget Annexe de la Régie des transports routiers : Adopté à la **MAJORITÉ**

25 voix POUR

6 voix CONTRE (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI)

1 ABSTENTION (Christelle DEHAYE)

- Budget Annexe de la régie des Pompes Funèbres : Adopté à la **MAJORITÉ**

25 voix POUR

6 voix CONTRE (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI)

1 ABSTENTION (Christelle DEHAYE)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Acte exécutoire en application
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.

Transmis au contrôle de légalité le :

30 Mars 2016

Publié ou notifié le :

30 MARS 2016

Le Maire,

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

